

## Baccalauréat session de juin 2019 - A l'issue du 2<sup>nd</sup> groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

A la session du baccalauréat de juin 2019, 12 410 candidats se sont présentés à l'examen (- 55 candidats par rapport à 2018). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 89,3% à l'issue des épreuves de rattrapage (90,9% en 2018). Il reste supérieur au résultat national (+1,1 point). Le taux de réussite s'établit à 92,5% pour le baccalauréat général, à 88,9% pour le baccalauréat technologique et à 82,9% pour le baccalauréat professionnel.

### Résultats par série

Séries	France Métropolitaine + DOM		Académie de Clermont-Ferrand								
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe d'épreuves		Total		
	juin 2018	juin 2019	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis	Admis	Taux de réussite	
									juin 2018	juin 2019	
L	90,7%	91,6%	1 007	869	86,3%	25	113	76	945	93,9%	93,8%
S	91,8%	91,4%	3 394	2 835	83,5%	136	423	319	3 154	93,3%	92,9%
ES	90,3%	90,7%	2 324	1 863	80,2%	108	353	261	2 124	92,9%	91,4%
<b>TOTAL Général</b>	<b>91,1%</b>	<b>91,2%</b>	<b>6 725</b>	<b>5 567</b>	<b>82,8%</b>	<b>269</b>	<b>889</b>	<b>656</b>	<b>6 223</b>	<b>93,2%</b>	<b>92,5%</b>
ST2S	91,5%	90,6%	487	407	83,6%	14	66	40	447	96,0%	91,8%
STD2A	97,1%	96,6%	96	90	93,8%	0	6	4	94	100,0%	97,9%
STMG	86,1%	85,3%	953	678	71,1%	76	199	119	797	88,6%	83,6%
STI2D	90,7%	90,5%	588	477	81,1%	22	89	59	536	93,1%	91,2%
STL	91,6%	90,3%	169	147	87,0%	5	17	11	158	94,9%	93,5%
STHR	94,3%	94,9%	64	58	90,6%	0	6	6	64	92,2%	100,0%
<b>TOTAL Technologique</b>	<b>88,8%</b>	<b>88,1%</b>	<b>2 357</b>	<b>1 857</b>	<b>78,8%</b>	<b>117</b>	<b>383</b>	<b>239</b>	<b>2 096</b>	<b>92,4%</b>	<b>88,9%</b>
<b>TOTAL Général et Technologique</b>	<b>90,5%</b>	<b>90,3%</b>	<b>9 082</b>	<b>7 424</b>	<b>81,7%</b>	<b>386</b>	<b>1 272</b>	<b>895</b>	<b>8 319</b>	<b>93,0%</b>	<b>91,6%</b>
Production	80,5%	80,6%	1 478	1 116	75,5%	218	144	67	1 183	82,1%	80,0%
Services	83,8%	83,2%	1 850	1 478	79,9%	198	174	97	1 575	87,4%	85,1%
<b>TOTAL Professionnel</b>	<b>82,4%</b>	<b>82,1%</b>	<b>3 328</b>	<b>2 594</b>	<b>77,9%</b>	<b>416</b>	<b>318</b>	<b>164</b>	<b>2 758</b>	<b>84,9%</b>	<b>82,9%</b>
<b>TOTAL toutes séries</b>	<b>88,4%</b>	<b>88,2%</b>	<b>12 410</b>	<b>10 018</b>	<b>80,7%</b>	<b>802</b>	<b>1 590</b>	<b>1 059</b>	<b>11 077</b>	<b>90,9%</b>	<b>89,3%</b>

Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 1 007 candidats se sont présentés au baccalauréat dans la série littéraire, 869 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuve, soit un taux de réussite de 93,8%, stable par rapport à la session 2018 (- 0,1 point) et supérieur de 2,2 points par rapport au résultat national.

#### ■ Baccalauréat général :

Ces candidats constituent 54,2% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+1,3 point). Dans l'académie, le taux de réussite est légèrement inférieur par rapport à 2018 (0,7 point) avec une stabilité pour la série L.

#### ■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats constituent 19,0% des présents tous baccalauréats confondus.

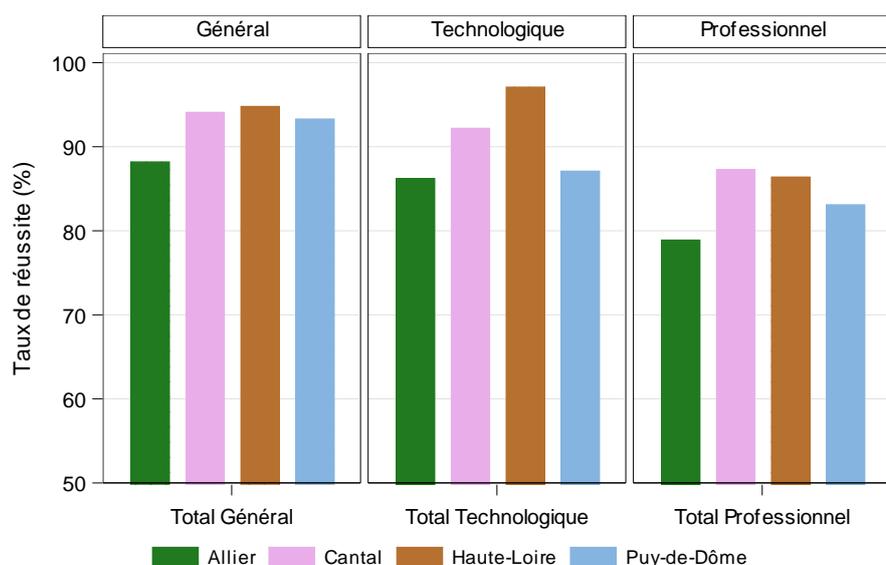
Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+0,8 point). Dans l'académie, le taux de réussite est inférieur par rapport à 2018 (3,5 points) notamment dans la série STMG (5,0 points).

#### ■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats constituent 26,8% des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite reste supérieur au résultat national (+0,8 point). Dans l'académie, le taux de réussite est inférieur par rapport à 2018 (2,0 points), à la fois dans les domaines de la production et des services.

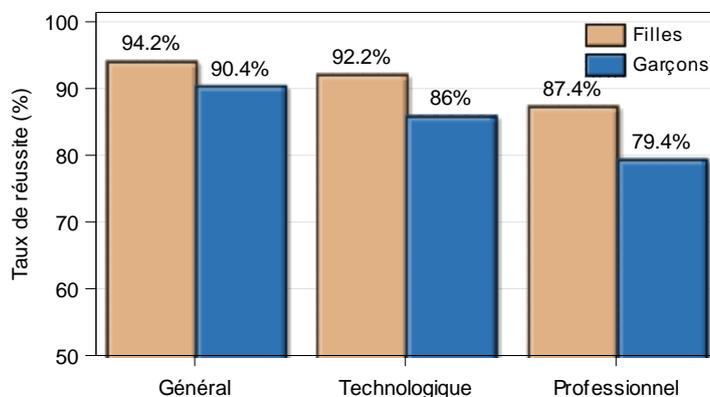
## Résultats par département



Source : MENESR-OCEAN  
 Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 88,2% dans le département de l'Allier.

A l'issue du second groupe, la Haute-Loire affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 93,4% de candidats qui obtiennent leur diplôme. Le Cantal garde le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle.

## Résultats filles/garçons

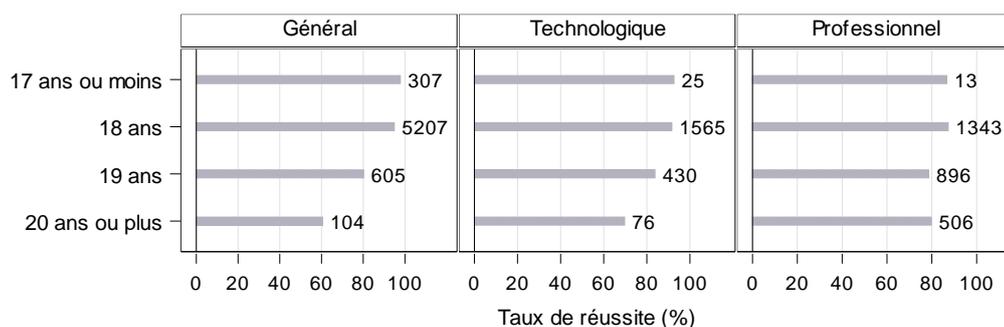


Source : MENESR-OCEAN  
 Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 94,2% au baccalauréat général, contre 90,4% pour les

La proportion de bachelères parmi les bacheliers (53,0%) est similaire à celle observée à la session 2018 (52,8%). L'académie de Clermont-Ferrand compte 661 bachelères en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+2,4 points) et par un taux de réussite nettement supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus (92,3% contre 86,1% pour les garçons, soit un écart de 6,2 points).

**L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat professionnel (8,0 points)**, notamment dans le domaine de la production (10,5 points). Dans la série ES, l'écart est également très en faveur des filles (5,6 points). Comparativement, les garçons réussissent mieux dans les séries S, ST2S et STHR, l'écart en faveur des filles étant inférieur à 2,7 points.

## Résultats par âge



Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 5 207 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite est de 94,9%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la majorité des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 93,8% des admis pour les baccalauréats général et technologique et 81,2% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, près de 1 candidat sur 5 a au moins 20 ans.

**Le retard scolaire diminue le taux de réussite au baccalauréat.** 97,8% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme général contre 60,5%

pour les candidats âgés d'au moins 20 ans. 92,6% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme technologique contre 69,7% pour les 20 ans et plus. 86,7% des « 17 ans et moins » et « 18 ans » ont le diplôme professionnel contre 79,8% chez les « 20 ans et plus ». L'écart entre les générations est toutefois moins marqué dans la voie professionnelle, ainsi qu'à l'issue des épreuves de rattrapage.

## Résultats selon la profession du père (cf. Sources et champ)

Catégorie socio-professionnelle du père	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Agriculteurs exploitants	201	93,5%	60	95,2%	57	91,9%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	655	92,3%	237	86,8%	355	85,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1797	95,9%	312	92,0%	266	89,9%
Employés	1125	91,9%	484	89,5%	596	82,0%
Ouvriers	792	91,3%	386	90,8%	687	82,8%
Professions intermédiaires	1158	93,1%	342	90,2%	344	84,3%
Retraités	87	96,7%	23	95,8%	60	87,0%
Sans activité professionnelle	295	81,7%	211	82,4%	208	71,0%
Non renseigné	113	80,1%	41	71,9%	185	81,5%

Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : Les candidats de père agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 93,5% au baccalauréat général.

**Les enfants de retraités ou bien de cadres ou professions intellectuelles supérieures obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (respectivement 96,7% et 95,9%).**

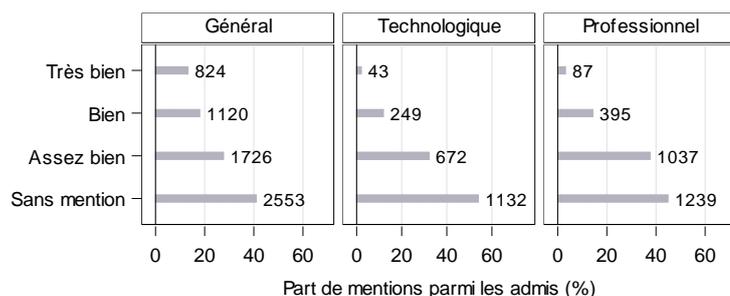
28,9% des bacheliers généraux sont des enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures. L'écart de réussite est de 14,2 points entre les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et les enfants dont le père est sans activité professionnelle.

Aux baccalauréats technologiques et professionnels, les enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures réussissent

moins bien. **Ce sont les enfants de retraités ou d'agriculteurs exploitants qui obtiennent le plus fort taux de réussite du baccalauréat technologique**, suivis de ceux des cadres ou professions intellectuelles supérieures. **Dans la voie professionnelle, ce sont les enfants d'agriculteurs exploitants qui obtiennent le plus fort taux de réussite**, suivis par ceux des cadres ou professions intellectuelles supérieures.

Les enfants d'ouvriers sont les plus nombreux dans la filière professionnelle (24,9%). Quant à la voie technologique, les origines sociales des bacheliers sont moins marquées.

## Les mentions

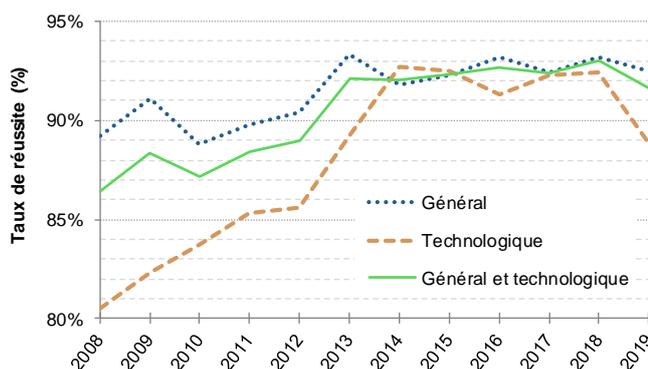


Source : MENESR-OCEAN

Clé de lecture : 824 lauréats du baccalauréat général, soit 13,2%, ont obtenu la mention très bien.

La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus s'établit à 55,5% (57,0% en 2018). Dans la voie professionnelle, il est à constater une hausse notable de 3,1 points.

## Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR-OCEAN

En 12 ans, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 5,9 points. Cette hausse s'est essentiellement produite avant 2014. Depuis, le taux de réussite est plus stable : d'une année à l'autre, il fluctue en moyenne de 0,5 point. La variation est un peu plus forte cette année (-1,4 point), dans la voie technologique essentiellement.

## Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application OCEAN).

Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue), hors établissements relevant du ministère de l'agriculture.

Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas intégrés dans les statistiques.

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas les sessions de remplacement du mois de septembre.

### Profession du père :

L'application OCEAN est ancienne et ne comprend que la catégorie socio-professionnelle du père. Au contraire, les nouvelles applications de gestion des élèves intègrent les notions de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> responsables légaux.

## Définitions

**Premier et second groupes d'épreuves :** Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

**Elève présent :** Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques).

**Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe :** candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

**Taux de réussite :** rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

## Abréviations

**ES :** Economique et social

**L :** Littéraire

**S :** Scientifique

**ST2S :** Sciences et Technologies de la Santé et du Social

**STD2A :** Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

**STI2D :** Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

**STL :** Sciences et Technologies de Laboratoire

**STMG :** Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

**STHR :** Hôtellerie

